

la loi des enquêtes, pour enquêter et faire rapport sur la production, l'achat, la vente, l'écoulement, l'entreposage, le transport et l'exportation de la récolte de céréales et autres questions relatives. Le 2 juillet, J. L. McComber, avocat, Port-Arthur Ont., nommé commissaire, sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province d'Ontario et à lui référées. Dr Thomas Robertson, nommé le 14 mars 1936 commissaire sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes pour effectuer une étude générale des conditions des Indiens dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard, nommé commissaire pour faire semblable étude des conditions des Indiens dans d'autres provinces ou régions désignées. Le 17 juillet, Edouard Gariépy, avocat, Edmonton, Alta., nommé commissaire, sous l'autorité de la partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de l'Alberta et à lui référées. D. R. Bishop, avocat de Woodstock, N.-B., nommé commissaire, sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province du Nouveau-Brunswick et à lui référées. A. H. H. DesBarres, magistrat salarié de Guysboro, N.-E., nommé commissaire, sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de la Nouvelle-Ecosse et à lui référées. Raoul Légendre, Trois-Rivières, Qué., nommé commissaire, sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de Québec et à lui référées. Perrault Casgrain, C.R., Rimouski, Qué., nommé commissaire, sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de Québec et à lui référées. Charles Gamache, avocat, Québec, Qué., nommé commissaire, sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de Québec et à lui référées. J. J. Kraus, avocat, Wakaw, Sask., nommé commissaire, sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de la Saskatchewan et à lui référées. Le 23 juillet, Fabio Monet, St-Jean, Qué., nommé commissaire, sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de Québec et à lui référées. Le 4 août, Rolland Bousquet, avocat, Longueuil, Qué., nommé commissaire, sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de Québec et à lui référées. Le 14 août, Eric Glendinning Cowell, avocat, de la cité d'Auckland dans le Dominion de la Nouvelle-Zélande, nommé commissaire pour recevoir les serments et prendre et recevoir les affidavits, déclarations et affirmations en Nouvelle-Zélande concernant les sujets se rapportant aux procédures de la Cour Suprême et de la Cour de l'Echiquier du Canada et recevoir d'autres serments, etc., qu'il paraît convenable à Son Excellence en conseil d'autoriser. Le 27 août, le col. R. J. Gill, M.C., Brockville, Ont., nommé commissaire, sous l'autorité de la Partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province d'Ontario et à lui référées. Le 2 sept., J. N.